



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE
BLAINVILLE TENUE LE 22 JANVIER 2026 À L'HÔTEL DE VILLE DE BOISBRIAND

SONT PRÉSENTS :

Madame Christine Beaudette, présidente
Madame Marie-Élaine Pitre, vice-présidente
Monsieur Patrick Archambault, délégué substitut
Monsieur Christian Charron, délégué
Madame Lori Doucet, représentante
Madame Stéphanie Nantel, représentante
Monsieur Pierre Barrette, représentant substitut
Monsieur Michel Millette, représentant

EST ABSENT :

Monsieur Jean Comtois, délégué

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Christian Schryburt, coordonnateur du comité de gestion
Monsieur Luc Larocque, directeur
Monsieur Jean-François Lalande, directeur adjoint
Me Mélanie Diné, secrétaire corporative

Les membres du conseil d'administration et les membres du comité de gestion ont dûment été convoqués à la présente assemblée conformément à l'entente intermunicipale.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1

2026-01-001

Il est **PROPOSÉ** par Patrick Archambault
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

DE PROCÉDER à l'ouverture de l'assemblée, il est **9 h 02**.

L'assemblée est suspendue et reprend à **9 h 19**.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-01-002

Il est **PROPOSÉ** par Marie-Élaine Pitre
APPUYÉ par Patrick Archambault
et **RÉSOLU** à l'unanimité,



No de résolution
ou annotation

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, avec l'ajout du point 3.2 :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Secrétariat corporatif;
 - 3.1 Approbation – Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 décembre 2025;
 - 3.2 Modification – Calendrier des assemblées ordinaires 2026 – Mois de juin et novembre 2026;
4. Direction générale;
 - 4.1 Nomination – Inspecteur-Soutien aux opérations;
 - 4.2 Annulation – Appel d'offres public – Confection sur mesure de vestes pare-balles pour policiers;
5. Technologies;
6. Ressources humaines;
 - 6.1 Liste des employés embauchés – Décembre 2025;
 - 6.2 Promotion – Lieutenant – M. Jonathan Rathé, matricule 250;
 - 6.3 Promotion – Sergent – M. Alexandre Saya, matricule 257;
7. Finances;
 - 7.1 Dépôt – Rapport des dépenses autorisées conformément aux délégations du pouvoir de dépenser;
 - 7.2 Dépôt – Liste mensuelle des chèques mis ou des comptes payés conformément au règlement de délégations, contrôle et suivi budgétaires (no 7) – Décembre 2025;
 - 7.3 Autorisation – Vote de crédits – Affectation du fonds de roulement pour l'année 2026;
8. Régime de retraite;
9. Comité de gestion;
10. Affaires juridiques;
11. Avis de motion ou adoption de règlements;
12. Affaires nouvelles;
13. Période de questions;
14. Clôture et levée de l'assemblée.

3. SECRÉTARIAT CORPORATIF

3.1

2026-01-003

APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2025

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 décembre 2025 a été dressé et transcrit par la secrétaire corporative dans le livre officiel des procès-verbaux de la Régie;



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE ce procès-verbal doit être approuvé à l'assemblée suivante;

ATTENDU QU'une copie de ce procès-verbal a été transmise dans un délai raisonnable à chacun des membres du conseil d'administration de la Régie pour leur permettre d'en prendre connaissance et que ceux-ci s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Marie-Élaine Pitre
et **RÉSOLU** à l'unanimité

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 11 décembre 2025 soit approuvé tel que rédigé;

QUE conformément à l'article 12 du *Règlement no 1 concernant la régie interne du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville*, la secrétaire corporative est dispensée d'en faire lecture.

3.2

2026-01-004

MODIFICATION – CALENDRIER DES ASSEMBLÉES ORDINAIRES 2026 – MOIS DE JUIN ET NOVEMBRE 2026

ATTENDU QUE, par sa résolution 2025-11-142 du 25 novembre 2025, le conseil d'administration a adopté son calendrier des assemblées ordinaires pour l'année 2026;

ATTENDU QUE le conseil désire modifier les dates adoptées des assemblées de juin et novembre 2026;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Patrick Archambault
et **RÉSOLU** à l'unanimité

QUE la date de l'assemblée ordinaire du mois de juin soit modifiée du 11 juin 2026 au 4 juin 2026;

QUE la date de l'assemblée ordinaire du mois de novembre soit modifiée du 12 novembre 2026 au 19 novembre 2026;

QUE la secrétaire corporative donne avis public de ces modifications au calendrier 2026.

4. DIRECTION GÉNÉRALE

4.1

2026-01-005

NOMINATION – INSPECTEUR-SOUTIEN AUX OPÉRATIONS



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre du nouvel organigramme adopté le 11 septembre 2025, un poste d'inspecteur, inspectrice – Soutien aux opérations a été créé et doit être comblé;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur à cet égard;

Il est **PROPOSÉ** par Marie-Élaine Pitre
APPUYÉ par Patrick Archambault
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

DE NOMMER ET PROMOUVOIR M. Julien Steben au poste d'inspecteur - Soutien aux opérations et ce, à compter du 25 janvier 2026.

La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2026-002.

4.2

2026-01-006

ANNULATION – APPEL D'OFFRES PUBLIC – CONFECTION SUR MESURE DE VESTES PARE-BALLES POUR POLICIERS

CONSIDÉRANT QUE le 19 novembre 2025, la Régie a lancé un processus d'appel d'offres public visant la confection sur mesure de vestes pare-balles pour les policiers, pour une durée maximale de cinq (5) ans (2025-002);

CONSIDÉRANT la réception de deux (2) soumissions aux date et heure prévues pour l'ouverture, soit le 12 décembre 2025, à 11 h;

CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus basse est non-conforme;

CONSIDÉRANT QUE la seconde offre reçue est considérablement supérieure au budget prévu;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Marie-Élaine Pitre
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'ANNULER le processus d'appel d'offres visant la confection sur mesure de vestes pare-balles pour les policiers pour une durée maximale de cinq (5) ans;

Par conséquent, **DE REJETER** les soumissions reçues et ouvertes publiquement dans le cadre du processus 2025-002;

Et **D'AUTORISER** la Régie à retourner en appel d'offres.

5. TECHNOLOGIES

Aucun sujet.



No de résolution
ou annotation

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1

2026-01-007

LISTE MENSUELLE DES EMPLOYÉS EMBAUCHÉS – DÉCEMBRE 2025

Conformément à l'article 2.4 (Liste des personnes engagées) du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la liste des employés embauchés en vertu du pouvoir délégué prévu à l'article 2.1 du même règlement doit être déposée, si possible, à l'assemblée ordinaire du conseil qui suit leur engagement.

Au cours du mois de décembre 2025, il n'y a eu aucune embauche d'employé(e)s temporaires.

6.2

2026-01-008

PROMOTION – LIEUTENANT – M. JONATHAN RATTHÉ, MATRICULE 250

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M. Patrick Falardy, un poste régulier de lieutenant est devenu vacant;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à la convention collective en vigueur, un concours a été tenu afin de combler ce poste;

CONSIDÉRANT QUE, suivant le concours, la priorité d'attribution est en faveur de M. Jonathan Ratthé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Marie-Élaine Pitre
APPUYÉ par Patrick Archambault
et **RÉSOLU** à l'unanimité

DE PRENDRE ACTE de la promotion de M. Jonathan Ratthé au poste régulier de lieutenant de gendarmerie et ce, rétroactivement au 18 janvier 2026.

6.3

2026-01-009

NOMINATION – SERGENT – M. ALEXANDRE SAYA, MATRICULE 257

CONSIDÉRANT la nomination de M. Jonathan Ratthé au poste régulier de lieutenant à la division Surveillance du territoire, un poste régulier de sergent est à combler;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à la convention collective en vigueur, un concours a été tenu afin de combler ce poste;

CONSIDÉRANT QUE, suivant le concours, la priorité d'attribution est en faveur de M. Alexandre Saya;



No de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Marie-Élaine Pitre
et **RÉSOLU** à l'unanimité

DE PRENDRE ACTE de la promotion de M. Alexandre Saya au poste de sergent de gendarmerie et ce, rétroactivement au 18 janvier 2026.

7. FINANCES

7.1

2026-01-010

DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES CONFORMÉMENT AUX DÉLÉGATIONS DU POUVOIR DE DÉPENSER

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, le rapport des dépenses autorisées par tout fonctionnaire ou employé conformément à la section 3 du règlement.

7.2

2026-01-011

DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES CHÈQUES ÉMIS OU DES COMPTES PAYÉS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATIONS, CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRES (NO 7) – DÉCEMBRE 2025

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, la liste des comptes payés par l'émission de chèques, et ce, au cours du mois de décembre 2025 totalisant un montant de 401 857,56 \$ \$.

7.3

2026-01-012

AUTORISATION – VOTE DE CRÉDITS – AFFECTATION AU FONDS DE ROULEMENT POUR L'ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration entend procéder à la réalisation du projet d'investissement suivant durant l'année 2026, pour lequel le financement doit être autorisé par le conseil :

Projet	Montant 2025	Amortissement
Acquisition de véhicules, incluant les frais de montage (année 2026)	240 000 \$	5 ans

ATTENDU QUE ce projet set inscrit au Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028, tel qu'adopté par le conseil d'administration;

ATTENDU QUE ce projet d'investissement peut être financé par le fonds de roulement de la Régie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Patrick Archambault



No de résolution
ou annotation

et **RÉSOLU** à l'unanimité,

D'AUTORISER la réalisation du projet d'investissement détaillé au préambule;

D'AUTORISER à cette fin l'affectation d'une somme maximale de 240 000 \$ du fonds de roulement; le remboursement du montant utilisé est prévu sur une période de cinq (5) ans à compter de 2027 (2027-2031) conformément à la période d'amortissement des immobilisations;

QUE les sommes non utilisées pour la réalisation de ce projet d'investissement soient retournées au fonds de roulement.

La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2026-01.

8. RÉGIME DE RETRAITE

Aucun sujet.

9. COMITÉ DE GESTION

Aucun sujet.

10. AFFAIRES JURIDIQUES

Aucun sujet.

11. AVIS DE MOTION OU ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Aucun sujet.

12. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée.

14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2026-01-013

L'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE,

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Marie-Élaine Pitre
et **RÉSOLU** à l'unanimité,



No de résolution
ou annotation

QUE l'assemblée soit levée, il est **9 h 22**.

Madame Christine Beaudette
Présidente

Me Mélanie Dinel
Secrétaire corporative

RÉGIE DE POLICE
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
COPIE CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL

PAR

CE 19/02 2020